



Institut de Préparation à l'Administration Générale Université de Poitiers

[#]

Inscription - en présentiel et à distance

Formations en "présentiel"

[Licence administration publique](#) [#1]

[Master administration publique](#) [#1]

[Diplômes d'université](#) [#2]

[Préparation au concours interne](#) [#2]

Formations à distance

[Licence administration publique distance](#) [#3]

[Master administration publique distance](#) [#3]

Etudiants Internationaux titulaires d'un diplôme étranger

[Procédure pour candidater](#) [#4]

ETUDIANTS TITULAIRES D'UN DIPLÔME FRANÇAIS FORMATIONS EN "PRÉSENTIEL"

> Licence administration publique

frais de scolarité 2018-2019 :

- Droits universitaires : 170.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires.

> Master 1 administration publique

> Master 2 administration publique, parcours management public et droit des collectivités territoriales

Accessible en apprentissage

> Master 2 administration publique, parcours management public de l'Etat et des organisations publiques

Accessible en apprentissage

Frais de scolarité 2018-2019 :
- Droits universitaires : 243.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires.

POUR TOUTES CES FILIÈRES, LES CANDIDATURES SONT EN LIGNE SUR ECANDIDAT [HTTP://ECANDIDAT.APPLI.UNIV-POITIERS.FR/ECANDIDAT/#!ACCUEILVIEW]

ATTENTION pour le master 1
les candidatures seront possibles du 23 avril 2018 au 15 mai 2018

> Diplômes d'Université

Préparation aux concours de catégorie A - [dossier de candidature \[PDF - 577 Ko\]](#) [
http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273350210&ID_FICHE=795805&INLII
]

Préparation aux concours de catégorie B - [dossier de candidature \[PDF - 577 Ko\]](#) [
http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273350211&ID_FICHE=795805&INLII
]

Frais spécifique au DU :

- Etudiant en formation initiale (boursier ou non) : 550.00 €
- Etudiant en reprise d'études (FC) sans financement : 850.00 €
- Etudiant en reprise d'études (FC) avec prise en charges des frais par un organisme : 1 500.00 € + frais de dossier d'UP&PRO

A cela il faudra ajouter les droits universitaires de 243.00 € (*sauf pour les boursiers*)

> Préparation concours internes

[fiche d'inscription à télécharger \[PDF - 158 Ko\]](#) [
http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273350757&ID_FICHE=795805&INLII
]

FORMATIONS À DISTANCE

> Licence administration publique à distance

[Dossier candidature \[PDF - 608 Ko\]](#) [
http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273349151&ID_FICHE=795805&INLII
]

Frais d'inscription 2018-2019

- Frais de scolarité CNED : 665.00 €
- Frais journées de regroupements : 420.00 €
- Droits universitaires : 170.00 €

> Master 1 administration publique à distance

[Dossier de candidature \[PDF - 523 Ko\]](#) [
http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273349152&ID_FICHE=795805&INLII
]

Frais d'inscription 2018-2019 :

- frais de CNED : 1 080.00 €
- frais journées de regroupement et soutenance de mémoire : 480.00 €
- droits universitaires : 243.00 €

> **Master 2 administration publique, parcours management public et droit des collectivités territoriales à distance**

Dossier de candidature [PDF - 540 Ko] [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273349153&ID_FICHE=795805&INLI
]

> **Master 2 administration publique, parcours management public de l'Etat et des organisations publiques à distance**

Dossier de candidature [PDF - 536 Ko] [

http://ipag.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273349154&ID_FICHE=795805&INLI
]

Frais d'inscription 2018-2019 :

- frais de CNED : 1 290.00 €
- frais journées de regroupement et soutenance de mémoire : 620.00 €
- droits universitaires : 243.00 €

Les étudiants boursiers de l'Enseignement supérieur sont exonérés des droits universitaires .

Pour tous les autres tarifs (redoublant, formation continue...) vous devez prendre contact avec le service de scolarité à distance de notre institut

ipagdistance@univ-poitiers.fr [javascript:melA('ipagdistance',' ','univ-poitiers.fr');]

ETUDIANTS INTERNATIONAUX TITULAIRES D'UN DIPLÔME ÉTRANGER

Procédure Campus France (étudiants provenant d'un pays rattaché à Campus France)

Une procédure de candidature en ligne a été mise en place.

Elle doit être obligatoirement suivie pour l'obtention du visa "étudiant".

Pour créer votre dossier et pour toutes informations complémentaires, vous devez aller sur le site campus France

<http://www.campusfrance.org> [<http://www.campusfrance.org>]

Procédure hors Campus France

Vous n'êtes pas ressortissant des pays intégrant la procédure Campus France

Vous devez télécharger le dossier de candidature classique (voir rubrique "inscription")

La connaissance parfaite de la langue française est exigée : fournir obligatoirement l'attestation conforme à l'original du TCF niveau 4 ou le DELF/DALF B2. Sans l'un de ces documents, votre dossier sera rejeté.

Consulter le site internet : <http://www.ciep.fr/tcf> [<http://www.ciep.fr/tcf>]

Scolarité

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Formation en "présentiel" :

MME Diallo Ramatoulaye [javascript:melA('ramatoulaye.diallo',' ','univ-poitiers.fr');]

Formation à distance:

MME Poudou Caroline [javascript:melA('caroline.poudou',' ','univ-poitiers.fr');]

Important

L'étudiant issu d'un autre établissement d'enseignement supérieur, si votre candidature à l'IPAG est acceptée, vous devez demander, dans les plus brefs délais, le transfert de votre dossier universitaire auprès de votre Université d'origine. voir rubrique transfert de dossier.

Etudiant bénéficiaire d'un financement employeur, demandeurs d'emploi en reprise d'études ...

Prendre obligatoirement contact avec UP&PRO (voir rubrique Reprise d'études/Validation des acquis)